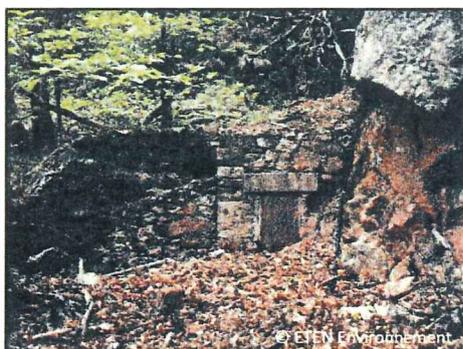


III. Descriptif du point d'eau

III. 1. Infrastructures existantes

Le bâtiment du captage est installé à flan de talus avec une pente prononcée. Il a partiellement été creusé dans la roche en place puis construit en pierre le long de la roche apparente.

Cette bâtisse est fermée par une porte métallique non verrouillée de dimension d'environ 80*60cm. Il faut alors se baisser pour pénétrer dans l'ouvrage.



Vue du captage Mazarié

III. 2. Caractéristiques de l'ouvrage de captage

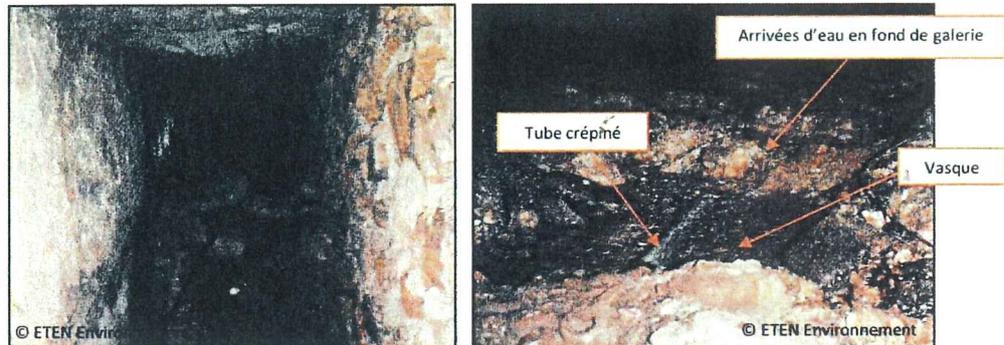
III. 2. 1. Données d'origine

Aucune information sur les divers aménagements et travaux de génie civil n'est donnée sur ce projet. Cependant, un projet d'adduction d'eau potable et de recherche d'eau a existé sur le hameau de Mazarié en 1924-1925.

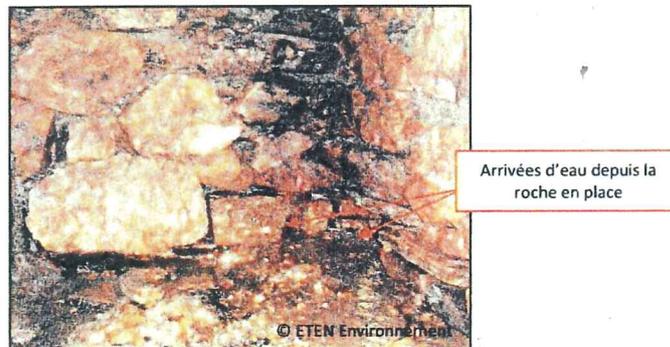
III. 2. 2. Description de l'ouvrage

Une fois passé la porte d'entrée, un rebord bétonné donne sur un pied-sec 75 cm en contrebas, puis sur un bac de collecte. L'ouvrage se poursuit ensuite horizontalement, vers la roche en place. La galerie se trouve alors en hauteur, à même la roche, et s'oriente légèrement vers la droite pour se terminer sur un mur en pierres, d'où proviennent les venues d'eau les plus en recul du captage.

Ainsi, au fond de l'ouvrage, la section est rétrécie pour atteindre une hauteur de 50 cm et une longueur de 3,50 m. Le fond de la galerie est fermé par un mur en pierres construit sur la roche en place. Deux venues d'eau en provenance de fractures sont visibles. Les eaux s'écoulent sur le fond de la galerie rocheuse pour être collectées dans une petite vasque. Un tube crépiné (de couleur verte) est placé dans le fond de cette dernière.



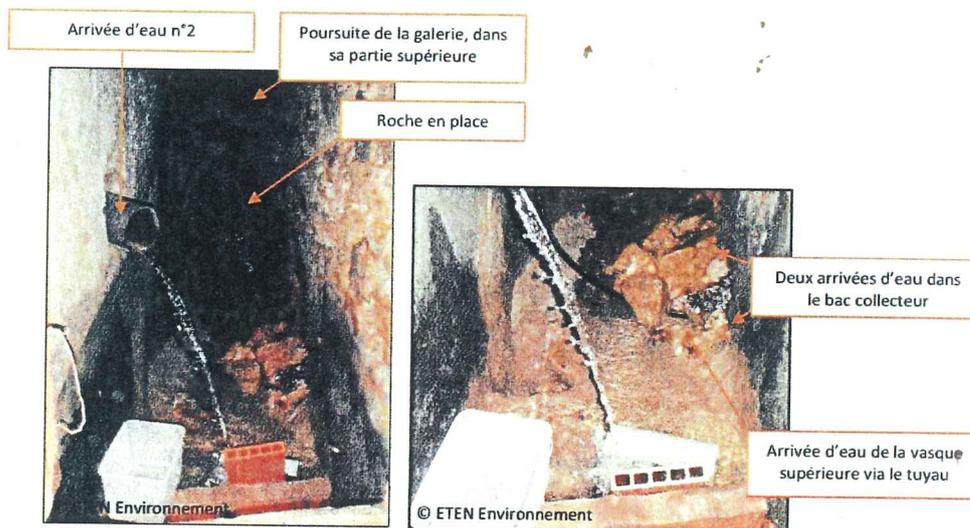
A gauche : Fond du captage de Mazarié avec une réduction de la section
A droite : Vasque permettant de capter les eaux provenant du fond de l'ouvrage



Vue du mur en pierres, dans le fond de la galerie

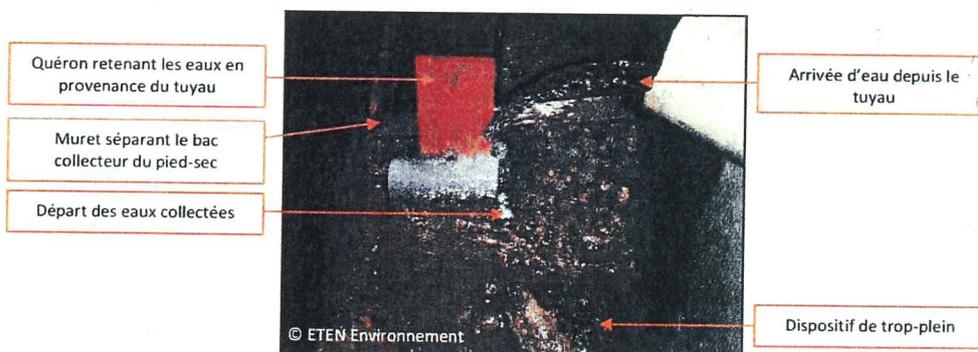
Les eaux collectées par la vasque s'écoulent via un tuyau en polyéthylène vers le bac collecteur situé en contrebas de la roche en place. Ce dernier collecte aussi les eaux provenant d'un tuyau en PVC (arrivée d'eau n°2), sortant de la paroi murale (côté gauche lorsqu'on entre dans le captage) à 0,90m de hauteur. A l'intérieur de ce tuyau, quelques racines sont visibles. Un petit quéron de couleur orangée permet de contenir l'arrivée d'eau du tuyau dans le bac de collecte.

Enfin, deux arrivées d'eau (séparées de 0,60m) s'écoulent directement dans le bac collecteur, depuis des fractures présente dans la roche en place. Elles sont de plus faible débit et se situent sur le côté opposé du tuyau en PVC (soit sur la droite lorsque l'on entre dans le bâti).



Vue des différentes venues d'eau collectée

Un dispositif de trop-plein est présent sur le côté du bac de collecte. Il s'agit d'un trou entouré de rebords. Le niveau d'eau étant haut dans le bac collecteur, l'eau passe par surverse sur les rebords et le trop-plein est en fonctionnement de manière continue.



Vue du bac collecteur

Les eaux du bac collecteur s'écoulent ensuite vers le réservoir via un tuyau PVC de couleur noire. Celui-ci traverse le muret puis le local pied sec.

Ce dernier a pour dimensions 80 cm x 80 cm. Il n'est pas sec, comme son nom l'indique. En effet, il reçoit les quelques projections d'eau en provenance de l'arrivée d'eau du tuyau. Afin de les évacuer un dispositif de vidange est présent sur le côté gauche du bac (lorsqu'on entre dans le captage). Celui-ci est également en fonctionnement permanent, de manière à évacuer l'eau du pied-sec.



Vues du local pied-sec

III. 2. 3. Etat général des bâtiments

III. 2. 3. 1. Etat général des ciments et huisserie

Vue de l'extérieur la bâtisse construite en pierre est dans un état satisfaisant bien qu'elle soit bordée et surmontée par de nombreux arbres.

A l'intérieur du captage, les cimentations sont négligées par endroits. On remarque aussi que des zones de la paroi du captage ont une altération avancée induite par l'humidité.

III. 2. 3. 2. Sécurité

L'accès au captage se fait par une porte métallique ne présentant pas de dégradation particulière. Cependant, celle-ci ne présente pas de dispositif de fermeture à clef pour restreindre son accès. Aucune clôture à proximité du captage n'est en place.

III. 2. 3. 3. Ventilations

Une aération a été initialement prévue dans le captage car elle est visible de l'extérieur. Cependant, on ne la retrouve pas à l'intérieur de l'ouvrage.

Le captage ne présente alors pas d'aération, si ce n'est pas le dessous de la porte d'entrée.

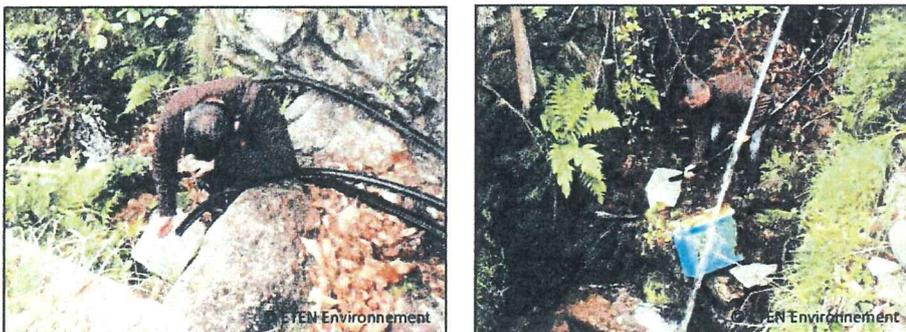


Vue latérale du captage Mazarié

III. 2. 3. 4. Evacuation des eaux de trop-plein et de vidange

Les exutoires des dispositifs de vidange et de trop-plein se trouvent à proximité immédiate du captage, dans le talweg. Les eaux non captée retournent alors au milieu naturel.

Les deux rejets ne sont pas munis de clapet anti-intrusion. Cependant, compte-tenu des débits d'exhaure, l'intrusion d'insectes et petits animaux semble peu probable.



Vues du rejet des eaux du dispositif de vidange (à gauche) et de trop-plein (à droite), lors d'une mesure par l'employé communal

III. 2. 4. Equipement électrique et électronique en place

Aucun système électrique, ni de télégestion n'est présent sur la zone de captage.

III. 2. 5. Caractéristique d'exploitation

Aucun compteur ou débitmètre n'est en place au captage Mazarié.

Toutes les eaux captées (venues d'eau du fond de la galerie, venue d'eau depuis le tuyau, venues d'eau latérale à même la roche dans le bac collecteur) se déversent dans le bac de collecte.

Les eaux sont directement acheminées par gravité au réservoir de St Vincent Mazarié, via un tuyau en polyéthylène positionné dans le bac de collecte, pour être distribuées aux hameaux de St Vincent, Mazarié, les Trémoulèdes et Campasses.

L'unique trop-plein, présent dans le bac de collecte est en fonctionnement permanent. L'eau rejetée par le trop plein n'est pas utilisée pour l'alimentation en eau potable. Ce débit, non négligeable, pourrait être convenablement capté et alors permettre la sécurisation de l'UDI Saint-Vincent Mazarié.

Un système de vidange est présent dans le local pied-sec. Une simple ouverture dans le mur fait office de vidange. Lors des visites celle-ci avait un débit non négligeable et fonctionnait en permanence.